

VŒU

L'encadrement des loyers à Ivry-sur-Seine

LE CONSEIL,

Présenté par le groupe Europe Ecologie – Les Verts
au nom de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :
(par 38 voix pour et 6 abstentions)

Considérant que le Premier Ministre Manuel Valls a annoncé vouloir limiter la mise en œuvre de l'encadrement des loyers à la ville de Paris à titre expérimental ;

Considérant que cette décision de Manuel Valls constitue un renoncement à l'engagement n°22 du candidat François Hollande, et ce alors que cette mesure a été votée par l'ensemble des forces politiques de gauche du Parlement dans le cadre de l'adoption du projet de loi ALUR pour l'accès au logement et un urbanisme rénové de Mme Cécile Duflot, Ministre démissionnaire de l'égalité des territoires et du logement ;

Considérant que l'encadrement des loyers est un mécanisme permettant de fixer un plafond de prix en euros par mètre carré, de 20% supérieur au prix médian constaté dans chaque ville par un observatoire des loyers, avec des variations par quartier et selon le type de construction ;

Considérant que la loi ALUR réintroduit de la régulation à l'intérieur du marché du logement et donne aux collectivités les moyens d'agir pour endiguer la hausse sans fin des loyers ;

Considérant que cette mesure vise à redonner du pouvoir d'achat aux ménages dont les revenus sont considérablement accaparés par les dépenses consacrées au logement puisque le loyer moyen des locataires a en effet doublé par rapport à leur revenu depuis 1970 ;

Considérant que le logement n'est pas un produit ordinaire mais un bien de première nécessité et que le droit au logement est un droit fondamental consacré par la Constitution de la République française ;

Considérant que le marché locatif dans les communes de la petite couronne est également soumis à une forte tension et qu'Ivry-sur-Seine figurait initialement sur la liste des agglomérations concernées par l'encadrement de l'évolution des loyers (décret n° 2014-854 du 30 juillet 2014).

Aussi, sur proposition du groupe Europe Ecologie – Les Verts et au nom de la majorité, le Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine demande au Premier Ministre M. Manuel Valls :

- d'expérimenter sur le territoire d'Ivry-sur-Seine l'encadrement des loyers sur le parc locatif privé.
- d'étendre cette expérimentation à l'ensemble des territoires concernés par le projet de loi définissant la Métropole du Grand Paris.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 30 SEPTEMBRE 2014

RECU EN PREFECTURE

LE 30 SEPTEMBRE 2014

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 SEPTEMBRE 2014